



## **MOTION D'ORIENTATION POUR L'ASSOCIATION ALTERS votée par l'A.G du 03/11/2015**

### **1.MOTION PRESENTEE PAR MARC THIBERGE**

#### **Préambule**

Si l'assemblée générale d'ALTERS, réunie le 3 novembre 2015 à la CMS à Toulouse vote cette motion, elle réaffirmera sa prise en compte du projet présenté en 2013 et réactualisé en permanence depuis. Cette motion d'orientation reprend donc différents textes et contributions écrits à ce jour, elle reste évidemment ouverte à des modifications qui n'en dénatureraient pas l'esprit.

Ce projet, fruit d'une synthèse collective, enrichie des contributions compatibles avec l'esprit associatif voulu par les fondateurs, stipule deux pôles distincts à articuler, afin de permettre une auto formation permanente et inscrite dans un environnement vivant et mouvant de groupes de travail. Ceux-ci sont l'antidote nécessaire d'une tradition avérée, centralisatrice, étatique, universitaire et académique qui confond enseignement normatif d'un savoir hérité, accaparé par l'esprit de famille et l'activation d'une transmission inventive ; terreau idéal pour pérenniser un héritage familial voulu par Lacan comme par Freud, cette tradition érigée en dogme autour du « grand homme » de la famille, a entraîné des scissions sociales à répétition, véritables maladies chroniques d'où toute transmission posant l'invention comme corrélative de l'intransmissibilité, est de fait, exclue.

D'où l'effet de colle, au nom du rabâchage érigé en argument d'autorité et de respectabilité sociale, reconduite de génération en génération par un « enseignement » où la psychanalyse a cessé de se mettre à l'écoute du naufrage de la planète et fonctionne comme une religion séculaire de l'individu adapté à l'âge démocratique.

A l'évocation par J.Lacan dans sa proposition du 9 octobre 1967, des camps de concentration comme conséquence du remaniement des groupes sociaux par la science et l'universalisation qu'elle introduit, il constatait qu'aucun membre de l'IPA de la Mittel Europa n'avait perdu la vie dans les camps et que « leur ruée après la guerre faisait abri contre la marée rouge supposée ».

Sauf qu'aujourd'hui, le prochain génocide, si on en croit quelqu'un comme Timothy Snyder, professeur à Yale, sera d'origine écologique. Car les génocides ont aussi un prétexte écologique : la « solution finale » visait à la conquête d'un espace vital, le massacre des Tutsi à accaparer leur terre.

« Les inquiétudes de notre époque pourraient à nouveau faire naître des boucs émissaires et des ennemis imaginaires ».

Aujourd'hui, les ponts sont largement rompus entre le statut de l'anthropologie, de la sociologie, ou de la philosophie des psychanalystes et les professionnels de ces disciplines, au point que, vu des sciences sociales, ce qui surprend le plus dans l'histoire de la psychanalyse, c'est à quel point elle s'est constituée en une sorte de continent de savoir clos sur lui-même.

La conception folle de sociétés prétendument psychanalytiques fondées sur les transferts et la passe ne fait que détourner les membres de ces sociétés des enjeux du monde et reconduit le destin si funeste du couple dogme/dépendance, colle/scission à répétition, puisque les voies de l'invention et

de l'expérimentation sociale sont fermées, au seul profit de la classe « épiscopale » analytique ou administrative, sorte de curie attachée à des privilèges de rente de situation sonnante et trébuchante, de renommée ou de carrière.

C'est en particulier ce qui pourrait nous faire réfléchir aux fondements psychiques du capitalisme dans sa version actuelle d'un libéralisme débridé, car d'un point de vue pulsionnel de prédation, de propriété de jouissance ou de pouvoir, autant de formes d'appropriation, il y a un fonctionnement psychique pulsionnel qui entre en résonance avec cette inflation libérale.

Si renoncer à la croyance au narcissisme du chef signifie abandonner l'ultime vestige de transcendance auquel Freud lui-même s'agrippe, les rapports entre Lacan et Lévi-Strauss reconduisent la question de la nature et de la fonction symbolique qui ne sert souvent, comme le suggère V. Descombes, qu'à masquer le problème irrésolu du statut du sacré et du religieux, marqué par une pensée conservatrice qui insiste et persiste chez Lacan.

**Le pari que nous faisons est que l'action des sujets individuels sociaux dépend de leur mode d'inscription dans la structure du donner/ recevoir/ rendre, dégagée par M. Mauss et qui n'est sans doute rien d'autre que ce que le premier Lacan entendait par le symbolique.**

## Une charte

Cette motion implique un engagement sans détour des membres d'ALTERS. Une charte signée par chaque membre en sera l'exigence déontologique vis-à-vis des autres, éthique, c'est-à-dire sans retour, vis-à-vis de soi. Cette signature signe un pacte qui rompt avec des années de libre-service à géométrie variable. L'esprit associatif d'accueil et de respect pour les personnes susceptibles d'être concernées par l'engagement associatif comme pour les membres, est essentiel pour travailler et se regrouper dans un esprit de confiance et de goût des autres.

La présentation de malades, les études de cas... ne sont pas au programme de l'association qui, sur ce point, tient à se démarquer des manières habituelles et dont la critique en avait déjà été faite dans le tome 1 du séminaire de 2001<sup>1</sup>

Cette charte politique définit une conception transversale de la nature humaine :

- pas d'indexation sur la médicalisation, la psychiatrisation, la psychologisation, la philosophie, les sciences cognitives exclusives, ni sur l'assistantat.
- Se mettre et mettre les personnes en position d'acteurs sociaux, de sujets, d'où est exclu d'être victime de ce qui nous affecte ou la revendication d'un « droit à la santé » ou au « bien-être ».
- pratique laïque qui accueille comme propriétés de l'existence : la souffrance, la maladie, le risque, la mort mais aussi la joie et le service des autres.
- qui prend en compte les effets de la culture, du biologique et du psychique dans l'approche et la compréhension des douleurs et des souffrances.
- l'angoisse existentielle ne relève pas d'un effet d'éponge par les substances chimiques et engage la responsabilité de chacun dans son souci de ne pas souffrir.

---

<sup>1</sup> « la douteuse pratique publique ou privée de conter ou de se raconter des histoires de cas, sous prétexte de pratiquer la clinique, est injustifiable au regard de d'une position éthique de l'acte, à fortiori pour nos psychanalysants adolescents ou enfants, au risque de sombrer dans une pratique médicale dégradée où le sujet s'objective en patient, pratique obscène pour un psychanalyste. N'oublions pas que la présentation de malades dans le discours médical a une autre cohérence : la médecine est inscrite sur le versant de la réalité sociale, (pas du côté de la réalité psychique), on essaie de présenter quelque chose de reproductible qui fait sémiologie » M. Thiberge, Séminaires du mardi, tome 1, p. 17

- prise en compte des lois de la parole et de la langue nous constituant, ce qui fait des humains une espèce spécifique dont le rapport au réel est voilé par le symbolique et l'imaginaire comme effet de symbolique.
- Freud avec Darwin comme fond conceptuel.
- Accueillir ces troubles comme troubles pouvant être en rapport avec la civilisation.
- Prise en compte du désir, des transferts, de l'effet praticien, de la singularité du sujet.

## Ce projet d'orientation stipule deux pôles distincts :

### 1) **UN POLE « PRATIQUES SOCIALES »**, tel que déjà proposé, avec comme axes :

- Une auto formation impliquant l'engagement dans une pratique sociale,
- L'élaboration de pratiques, pour ceux qui travaillent dans les institutions actuelles, gagnées par l'administration au prix d'un défaut majeur de projet institutionnel en prise avec un projet de société.
- Un projet à mettre en œuvre avec les personnes accueillies : enfants, adolescents, adultes, champ social, médico-social, sanitaire, champs de l'aide, du soin, de l'éducation, de la rééducation, de l'enseignement etc.
- Concevoir les lieux collectifs, comme espaces de délibération, lieux relais d'une démocratie vivante et contre-pouvoirs indispensables au mode de management actuel.
- nous prenons le parti pris, en mettant les personnes accueillies en position de sujet, de rendre compte de notre pratique, envers d'une mise en position d'objet de soin ou d'assistance<sup>2</sup>, de la même manière que dans les institutions recevant des enfants, les synthèses, sans leur présence, fonctionnent à l'envers, pour la protection de la structure institutionnelle et contre la prise en compte de leur autonomisation comme projet. Les adultes en situation d'hospitalisation sont davantage protégés par les attendus de la loi de mars 2002 qui par cette immixtion toujours plus grande de la société civile dans les relations professionnels de santé/patients, en diversifie toujours plus les modalités : qu'on songe à l'émergence des « droits du patient » et la reconnaissance d'une compétence chez les usagers, les recommandations de l'ANAES insistant sur la satisfaction des patients, droits à l'information du patient, obligation de lui demander son consentement éclairé aux soins, émergence de la notion de démocratie sanitaire, protocolisation des procédures, pouvoir grandissant de l'administration, dépendance vis-à-vis de nouveaux experts sans parler des séances de consensus, du dossier médical, de l'informatisation, des recommandations concernant la fin de vie ou son institution.

Pratique sociale respectant donc le désir singulier, ainsi que le rapport tension désirante et sa fonction de perfusion du social dans une dynamique instituant/institué, dynamique conjointe.

Deux sortes de Balint seront institués auxquels nous devons participer selon des modalités à fixer après vote de cette proposition : Les uns réunissant des professionnels issus du même champ, les autres réalisés par des professionnels issus de champs différents, dont l'enjeu est pour les professionnels de rendre compte un par un de leur pratique comme acteurs singuliers engageant leur subjectivité, l'envers exact d'un fonctionnement où on met le patient ou le malade en position d'objet de soins ou d'assisté.

---

<sup>2</sup>

Le problème du prix des adhésions sera traité de telle manière qu'il ne constitue pas un obstacle à la participation des salariés dont l'engagement vaut en soi un prix d'or.

## 2) UN POLE PSYCHANALYSE.

La mise en œuvre en est indiquée page 13 du document déjà diffusé « Pour une refondation d'ALTERS ».

En résumé, inventer sa pratique dès lors que la psychanalyse est intransmissible, à partir d'une praxis partagée n'est pas une cause personnelle : on ne peut pas se dire psychanalyste sans participer au mouvement analytique dans son ensemble et on ne peut pas non plus dans les termes altersiens ne pas avoir une pratique sociale comme préalable à la mise à sa place d'une pratique analytique spécifique si la question d'un empêchement du désir est posée. Monter une association sur cette base suppose l'adhésion des associés à ces énoncés, position politique dont les effets sont à l'œuvre dans chaque cure.

Puisque la pratique analytique est la plus sujette à discussion, l'association ALTERS a fait les choix suivants :

- outre les pratiques sociales dont la culture détermine les modalités de l'échange, concernant la pratique analytique, la psychanalyse personnelle est évidemment première. Ca ne doit pas passer par la fac, sous peine de confondre activation d'un penser et transferts sans transformation ni remaniement d'un corpus de savoir.
- Un contrôle ou plusieurs permettant l'élaboration de sa pratique dans un travail entre deux psychanalystes. Ces 2 étapes relèvent de la responsabilité personnelle de ceux qui postulent à Alters dans ce pôle.
- Respect du cursus stipulé par les statuts de l'association, mais précisé ainsi : deux ans de compilation, où on se coltine Freud et plusieurs autres auteurs, fiches de lecture avec comptes rendus, par exemple 3 papiers écrits sur 3 auteurs différents. Véritable initiation à une position de chercheur, condition d'un dialogue avec les sciences sociales.
- L'académie baroque en place du cartel et de la passe (cf l'écrit « retour sur les institutions de la transmission »).
- La psychanalyse personnelle une fois achevée laisse place au ressenti d'un lien social mis à l'épreuve. La décision de s'installer comme analyste ne peut se faire que dans un temps d'après qui tient compte des temps logiques personnels. L'installation comme analyste ne prend son effet différenciateur qu'au regard d'une pratique sociale instituée, pas l'un sans l'autre. L'analyse n'est pas un métier. Une fois installé, groupe de lectures et de confrontation, plus éventuellement un groupe de recherche (cf plus bas).
- Au final, obligation d'un cursus si l'association veut faire reconnaître sa fonction de formation, à côté de sa pratique de transmission et d'élaboration permanente. C'est le travail produit qui compte et non un effet de passe. Le temps collectif occupé actuellement par le samedi matin mensuel pourrait être pérennisé : recherche singulière dans le cadre du collectif et non plus temps solitaire du séminaire.

Les modalités pratiques du cursus d'auto formation seront à moduler avec le sens des réalités.

Un groupe de recherche est donc créé dont la fonction est d'accueillir les membres participant aux différents groupes de travail et dont le surgissement d'une élaboration singulière vaut d'être mise au travail avec méthode et participation au débat « scientifique » tel qu'il fonctionne dans le registre des sciences sociales.

Ce groupe de recherche prépare éventuellement à la tenue d'un séminaire singulier après passage dans l'académie baroque et l'accord du bureau quant aux orientations proposées ; le séminaire reste un temps de remaniement des théories psychanalytiques au regard de la pratique et du social.

Il va de soi que pour le pôle psychanalyse, comme pour le pôle pratiques sociales, l'appartenance fut elle bénévole à une pratique sociale, est requise.

3) UN ANNUAIRE pour les deux pôles :

Une liste nominative sera établie et revue chaque année, comportant les membres à jour de leur engagement : engagement dans un travail de groupe de travail, respect du dispositif de formation, et obligation de l'académie baroque pour les membres actifs qui prennent la responsabilité du fonctionnement de l'association.

L'engagement tel que consigné sur l'annuaire est actualisé chaque année.

4) Six membres forment le bureau sur proposition du CA. Une autre solution à discuter serait que le CA forme le bureau.

Trois secteurs d'activité sont créés, dirigés par trois responsables aidés de trois adjoints. La première fonction des adjoints est de se former aux responsabilités. Ces trois secteurs d'activité (à discuter) pourraient être : 1° un secrétariat formé d'autant de personnes que nécessaire : réunions, accueil, site, bulletin, publications etc.

2° un responsable du pôle pratiques sociales, aidé par d'autres

3° idem pour le pôle psychanalyse.

Un mandat renouvelable une fois pour les titulaires.

L'Utilisation d'internet pour créer des réseaux d'alerte sera développée avec en perspective de créer un mouvement en réseau, mais avec pour le moment l'incitation à partir d'un centre.

D'autres pratiques sociales sont possibles.

Une autre psychanalyse est possible.

Le vote de cette motion vaut acceptation de cette nouvelle orientation, pour l'association, entre pairs qui se sont choisis pour s'atteler ensemble à ce mouvement. La responsabilité du CA sera de mettre en œuvre cette motion. De ce fait, les membres qui votent cette motion sont invités à se présenter pour l'élection au renouvellement du Conseil d'administration.

Marc Thiberge

10.10.2015

P.S Il est bien entendu que cette motion est ouverte à d'autres contributions et présentable au nom d'un collectif.

## **2. CONTRIBUTION COMPLEMENTAIRE PROPOSEE PAR UN COLLECTIF DE MEMBRES**

Le déroulement des évènements de cette année aboutit à une crise majeure de l'association : la confiance entre les membres est détériorée, les dérapages et passages à l'acte se multiplient et des

divergences se révèlent sur l'orientation à donner à Alters. Ce qui avait été posé comme « métier à tisser du lien social » se détricote. Cette situation nous place devant une responsabilité urgente : proposer de se retrouver autour d'objectifs clairs avec un fonctionnement associatif restructuré. Pour nous Alters n'est pas une zone de libre-échange sur une base minimum pour des membres qui vont et viennent, mais veut se donner les moyens d'être un collectif structuré autour de valeurs communes et de choix politiques clairement identifiés.

Pour cela nous disposons d'outils de réflexion :

- Les propositions faites par M. Thiberge dès 2013 à l'Asso et qui n'avaient pas trouvé d'écho (la mention en était faite à l'AG 2014, puis rien) reprises dans la dernière proposition de motion à l'AG
- Les discussions menées lors des CA élargis entre mai et septembre 2015
- Les débats et le travail du WE à Port la Nouvelle
- Les leçons de l'expérience associative depuis 15 ans
- L'inscription dans une histoire et des initiatives depuis la dissolution de l'Ecole Freudienne par Lacan.

Cette proposition est une suite donnée aux textes de Marc Thiberge qui nous alerte depuis 2013 sur la perte de vue des questions sociales, qui sont pourtant à l'origine de la fondation d'Alters 1 et 2. C'est une contribution sur les dispositifs à réinsuffler à Alters en redonnant aux pratiques sociales, professionnelles, bénévoles et/ou « militantes » leur place dans notre activité associative. Les crises majeures mondiales, socio-politiques et écologiques, ne peuvent plus être ignorées et être absent de nos préoccupations associatives.

Une sortie de crise est possible : cette proposition de réorganisation, élaboration collective des membres soussignés va dans ce sens.

**Nous proposons :**

**1. L'organisation en deux pôles « psychanalyse » et « pratiques sociales »**

avec des dispositifs et engagements spécifiques tels que définis dans la motion de M. Thiberge.

Le pôle « psychanalyse » : a pour objectif l'auto-éco-formation dans la discipline analytique, en particulier des analystes adhérents dans une activation de la pensée pour repenser chacun l'acte analytique.

Ce pôle est ouvert aux psychanalystes qui, à la suite d'une analyse personnelle, se sont installés dans une pratique, ou sont dans ce mouvement, font ou ont fait un contrôle. Un dispositif d'autoformation leur est proposé dans le cadre d'Alters. Un certain rapport aux textes de la tradition et au contexte scientifique actuel qui en permet une lecture toujours singulière, rend possible des remaniements théoriques et contribue à élaborer la psychanalyse de notre époque. **Articulé autour de l'Académie Baroque** qui en devient un élément tout à fait central. Une pratique sociale associée est nécessaire

Alters ne propose pas d'instance de nomination mais un cadre et des dispositifs par lesquels chacun s'engage dans un travail de formation et de recherche permanent.

Le pôle « pratiques sociales » : a pour objectif l'auto-éco-formation des adhérents et la mise en œuvre, le soutien et la diffusion d'expériences innovantes dans les différentes disciplines. Le travail au sein des groupes spécifiques aux pratiques sociales et la participation à un Balint en sont les outils.

L'orientation vers un travail en réseau permettra de se faire point d'accueil et caisse de résonance pour des professionnels en recherche.

Ces 2 pôles sont distincts mais articulés, pas l'un sans l'autre : d'une part les pratiques sociales prennent en compte le sujet de l'inconscient et la fonction désirante chez toute personne reçue et d'autre part la pratique de la psychanalyse ne peut se concevoir comme un « métier » et ne peut se concevoir qu'adossée à la participation au social de notre époque.

## **2. Une charte**

C'est un élément d'adhésion nécessaire : elle a pour fonction d'associer les personnes qui travaillent aussi bien côté acte psychanalytique et que côté pratiques sociales autour de valeurs communes clairement identifiées et orientant nos choix politiques, en particulier, l'hétérogénéité entre l'acte analytique et les pratiques sociales.

Certains « parti pris » à l'origine d'Alters semblent s'être perdus de vue (il est vrai qu'ils ont été transmis oralement (sauf ceux qui figurent dans les séminaires Tome 1 et 2) ; les rassembler dans une charte permettra de mieux informer les nouveaux adhérents de ces orientations de travail.

Par exemple :

- Inventer des pratiques sociales (pas forcément professionnelles) et se relier aux pratiques émergentes.
- Inventer des pratiques professionnelles à partir de la culture de son métier, dégagées de l'hégémonie d'une pensée psychanalytique qui méconnaît ces cultures professionnelles.
- S'interdire l'exercice de l'interprétation et de la psychanalyse sauvages dans ces pratiques.
- Prendre en compte les expressions du désir singulier du sujet que l'on reçoit.
- La position d'accompagnement social n'est pas position d'enseignement
- Pas d'utilisation de nosographie ni de diagnostic psychiatrique dans les pratiques d'accompagnement social
- L'accompagnement social, à visée non normative, doit être contextualisé dans le champ du social, de l'économique, du culturel : réhabiliter les effets des phénomènes culturels dans les situations de crises sociales...

Cette charte devra être élaborée collectivement, adoptée et engagera tout adhérent. Outil de cohérence interne et de confiance entre les membres, ainsi que qu'envers les gens intéressés.

## **3. Réorganisation des journées et remise à plat des groupes de travail :**

Maintien de la différenciation féconde entre groupe de compilation, groupe de lecture, groupe de confrontation, pertinente pour un processus d'auto-éco-formation selon les temps logiques, hors position passive d'enseignement.

Adhérer à Alters comporte d'adhérer à ce mode de formation et donc de participer régulièrement à un ou plusieurs groupes de travail. C'est la colonne vertébrale et la spécificité de l'association. Les groupes doivent viser à être stables sur une année, définir leur objet et méthode de travail, sous la responsabilité d'un responsable de groupe chargé d'en maintenir l'axe, la cohérence et la régularité.

Certains groupes de travail sont indispensables dans notre association pour des cursus d'autoformation cohérents : un ou plusieurs groupes de compilation en psychanalyse, un ou plusieurs groupes de compilation en anthropologie, au moins un groupe de confrontation au contexte d'énoncés, un groupe de recherche. La formation d'un groupe est une décision politique et non pas

l'expression de la seule envie individuelle. La proposition doit être validée par le Bureau après avoir été soutenue lors d'une Académie Baroque.

Un « collègue des responsables de groupe » pourrait en être le garant, en lien avec le CA. (voir plus loin).

La plupart des groupes intéressent aussi bien le dispositif psychanalyse que le dispositif pratiques sociales. Par contre les groupes de lectures du pôle psychanalyse ne sont ouverts qu'à l'issue d'une cure.

Le travail effectué dans les groupes est présenté à l'ensemble de l'Association lors des journées du samedi. Nous proposons :

- **Un samedi mensuel sur deux, consacré à la restitution du travail des groupes, ouvertes largement à la présence d'auditeurs libres.**
- **L'autre samedi consacré au développement de la vie associative, en interne** (réunion des collègues, débats, échanges, ateliers sur des questions précises etc.)

**Le Bulletin** est destiné à collecter les travaux des groupes de l'année avec l'accord de leurs auteurs : façon de faire trace de la consistance du travail, et rôle important pour les nouveaux arrivants.

**Place des séminaires** : la tenue d'un séminaire est une décision politique qui doit s'inscrire dans le projet d'Alters. Elle est donc sous la responsabilité du CA qui examine les propositions. Ce n'est pas un exposé d'un savoir sur une question mais le travail singulier d'un(e) psychanalyste qui rend compte de son cheminement et qui construit une question analytique. (L'inscription en début d'année permettrait une meilleure organisation).

#### **4. Les pratiques extérieures proposées par ALTERS :**

- Des Balint selon les modalités propres à Alters, selon les 2 axes proposés par M. Thiberge
- Des journées du samedi revues dans un sens plus ouvert : présentation accessible du travail des groupes aux autres, mais aussi invitations-accueil de chercheurs, d'auteurs, d'initiateurs, de témoignages
- Proposition d'organiser des « rencontres avec » sur une journée à la place du colloque certaines années.

Toutes ces pratiques se font avec un objectif de suivi, d'entretien des liens de travail (avec les invités, les intervenants), de favoriser les échanges et partenariats.

Elles pourraient être sous la responsabilité d'un « **collège d'initiatives** » qui impulserait et organiserait peu à peu un travail en réseau : son rôle pourrait être de s'informer sur ce qui se fait ailleurs, de faire qu'Alters se fasse caisse de résonance, lieu de diffusion des initiatives et des élaborations dans le contexte social actuel via le site, les rencontres de travail, les journées, les invitations...En ne nous mettons pas en place de sachant et donneur de leçon mais en position d'écoute et coopération avec des expériences congruentes avec notre charte.

#### **5. Une direction collégiale**

L'élection au CA se fait sur ce projet et un engagement.



L'élection se fait individuellement pour un an par bulletin secret, renouvelable un an. La formation des administrateurs suivants doit être assurée (par le poste d'adjoint).

**Répartition du travail de gestion et d'administration :**

Liste de toutes les tâches associatives sur plusieurs pôles : secrétariat, finances, communication (site, bulletin, newsletter pour plus tard) formation ?...d'autres ? Tous les membres actifs se doivent de prendre la responsabilité d'une ou des tâches précises sur l'année : ceci afin d'alléger le poids des tâches qui pèsent trop sur les mêmes, d'activer la responsabilité des membres, de former les administrateurs suivants.

Fonctionner en collège : chaque collège est une instance de réflexion et de proposition en lien avec le CA qui reste responsable de la congruence des initiatives (Un ou des membres du CA participent aux travaux des différents collèges pour assurer la liaison)

- un « collège des responsables de groupes » qui a pour fonction d'organiser l'auto-formation, d'en élaborer la politique, d'organiser les liens entre les groupes
- le « collège de l'Académie Baroque » constitué des « écoutants » réguliers pour en extraire l'expérience tant sur le plan du fonctionnement que de l'effet des élaborations. Recueil des textes produits
- un « collège d'initiatives » dans les pratiques sociales (voir ci-dessus)

Ces collèges se réunissent sur un samedi mensuel sur deux : travaux en petits groupes, restitution et partage dans le cadre de ces journées.

**6. L'adhésion à l'association : une association où les adhérents s'engagent de façon active**

- 1) Un accueil documenté (en actualisant les fascicules qui avait été faits sur les institutions d'ALTERS) et suivi pour les nouveaux arrivants.
- 2) L'adhésion requière l'acquiescement des statuts, du règlement intérieur, de la Charte.
- 3) C'est une adhésion cooptation : le bureau statue sur les demandes après entretien avec les candidats
- 4) Les cotisations pourraient être modulées par tranche de revenus
- 5) L'adhésion comme membre actif et adhérent est synonyme d'engagement dans le processus d'auto-formation (donc dans les groupes de travail et la participation aux samedis)
- 6) L'adhésion comme membre actif implique, en plus, l'engagement dans le fonctionnement pratique de l'Asso et l'implication dans les initiatives et les propositions.

**Après vote et élection d'un nouveau CA provisoire sur ces orientations :**

- Le CA devra organiser un travail collectif pour l'élaboration de nouveaux statuts, de la charte, du règlement intérieur.
- convoquer une AG extraordinaire pour les adopter et que chacun se détermine par son adhésion
- Il devra impulser la réorganisation des groupes de travail (ceux qui continuent, ceux qui se restructurent, ceux qui se créent).
- Lister les tâches administratives pour leur répartition.

**Conscients de l'ambition de ce projet et de notre nombre, il nous faudra prendre le temps de construire progressivement, par étapes. Avancer peu à peu mais en le faisant bien.**

**Proposé et signé par**

**Dominique BLET**

**Catherine JOBERT,**

**Marina MARIOTTI,**

**Annette NOEL,**

**Laurence PASSEDAT,**

**Martine PAGES**